RÉUNION ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ D'AGUANISH, TENUE LE MARDI 13 JUIN 2023, À 19 h, À LA SALLE LORENZO DÉRAPS.

Présents:

Monsieur Léonard Labrie Maire

Madame Francine Blais
Madame Johanne Cormier
Monsieur Denis Rochette
Monsieur Romuald Gallant
Monsieur Rénald Blais
Madame Noëlline Gallant
Conseillère # 1
Conseillère # 2
Conseiller # 3
Conseiller # 4
Conseiller # 5
Conseillère # 6

Assistent également à la séance:

Madame Monika Déraps, greffière-trésorière ainsi que madame Marlène Blais, directrice générale.

MOMENT DE RÉFLEXION

Monsieur Léonard Labrie, maire, demande un moment de réflexion avant le début de la séance.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Les membres du conseil présents ayant quorum, la réunion est ouverte à 18h59.

RÉSOLUTION N°054-06-2023 ORDRE DU JOUR : ADOPTION

Après la lecture de l'ordre du jour, il fut convenu de faire la modification suivante :

17A) Association Chasse et Pêche Aguanish

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère APPUYÉ PAR monsieur Rénald Blais, conseiller ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, avec la modification ci-haut mentionnée, et que le point relatif aux affaires nouvelles demeure ouvert.

RÉSOLUTION N°055-06-2023 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 2 MAI 2023 : ADOPTION Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité d'Aguanish tenue le 2 mai 2023 a été remise à chaque membre du conseil dans un délai de deux jours ouvrables avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère APPUYÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le procès-verbal de la séance du conseil du 2 mai 2023, soit et par la présente, adopté tel que déposé.

SUIVI DES AFFAIRES COURANTES : INFORMER

Madame Marlène Blais, directrice générale, fait un suivi des projets en cours et à venir aux élus concernant les dossiers suivants :

- Cybersécurité
- Visite des rues / Travaux à venir
- Érosion / Site du festival
- Fermeture du pont Touzel

RÉSOLUTION N°056-06-2023 DÉBOURSÉS : ADOPTION

Après avoir pris connaissance des déboursés;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal approuve la liste des déboursés d'une somme de 115 966.69\$ en date du 31 mai 2023 tel que déposé.

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE AGUANISH / APPUI FINANCIER : DÉCIDER

Ce point est reporté à la prochaine séance.

RÉSOLUTION N°057-06-2023 ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE D'AGUANISH / DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE TAXES, AN 10 : ACCEPTER

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Rénald Blais, conseiller APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS **Que** la municipalité accorde le crédit de taxes à l'Association Chasse et Pêche Aguanish pour l'année 2023 au coût de 225.00\$, comme convenu dans la résolution # 049-04-2014.

RÉSOLUTION N°058-06-2023 AMÉLIORATION DU BÂTIMENT MULTIFONCTIONNEL – FRR VOLET 4 : ACCEPTER

Attendu que la municipalité a fait une demande d'aide financière dans le FRR – Volet 4:

Attendu que ce projet consiste entre autres à l'agrandissement du stationnement au bâtiment multifonctionnel et la réfection de la neigière;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité accepte la soumission de Construction Yvan Deraps (1999) inc. au montant de 76 504.02\$ avant taxes pour l'exécution de ses travaux comme détaillé dans la demande d'aide financière dans le cadre du FRR-Volet 4 (soutien à la vitalisation);

Que la municipalité d'Aguanish mandate comme représentante la directrice générale pour déposer et signer tous les documents afférents à cette demande au FRR-Volet 4.

RÉSOLUTION N°059-06-2023 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE / DEMANDE DE MODIFICATIONS : ACCEPTER

Attendu que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie doit être révisé;

Attendu que la municipalité d'Aguanish souhaite apporter certains correctifs au document actuel:

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Rénald Blais, conseiller APPUYÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité demande les modifications suivantes au schéma de couverture de risques en sécurité incendie au chapitre 5 :

- 5.1 : Tableau 4 : Protection du territoire de la MRC en sécurité incendie

La municipalité de Havre-Saint-Pierre a mis fin à notre entente relative à la protection contre l'incendie en date du 31 décembre 2020. - 5.5 : La force de frappe La municipalité de Havre-Saint-Pierre a mis fin à notre entente relative à la protection contre l'incendie en date du 31 décembre 2020.

RÉSOLUTION Nº060-06-2023 BONIFICATION DE L'AIRE TOURISTIQUE – FRR VOLET 4 : ACCEPTER

Attendu que la municipalité d'Aguanish a fait une demande d'aide financière dans le FRR-Volet 4;

Attendu que ce projet consiste entre autres à la mise aux normes de l'installation septique et l'aménagement de sentier d'accès sur le lot 5 356 412:

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère APPUYÉ PAR monsieur Rénald Blais, conseiller ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité accepte la soumission de Construction Yvan Deraps (1999) inc. au montant de 81 915.98\$ avant taxes pour l'exécution de ses travaux comme détaillé dans la demande d'aide financière dans le cadre du FRR-Volet 4 (soutien à la vitalisation);

Que la municipalité d'Aguanish mandate comme représentante la directrice générale pour déposer et signer tous les documents afférents à cette demande au FRR-Volet 4.

RÉSOLUTION Nº061-06-2023 RAPPORT DU MAIRE – FAITS SAILLANTS 2022 : ACCEPTER

Considérant que dû à des circonstances hors de notre contrôle, nous n'avons pas reçu le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022:

Considérant que conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire doit faire un rapport aux citoyens de la situation financière de la municipalité, et ce, au plus tard à la rencontre ordinaire de juin;

Considérant que Monsieur le Maire dépose son rapport sur les faits saillants (liste des contrats 2022, diverses ententes / engagements / projets 2023) comme prévu à la loi et que dès que la firme de comptable MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l. nous aura transmis le rapport financier, il sera accepté par les membres du conseil et vous sera transmis par la suite.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller APPUYÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS **Qu**'une copie du rapport du Maire des faits saillants 2022 soit envoyée dans chaque case postale des citoyens de la municipalité d'Aguanish et d'Ile-Michon

RÉSOLUTION Nº062-06-2023 EMBAUCHE RESPONSABLE DE L'ACCUEIL TOURISTIQUE : ACCEPTER

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Rénald Blais, conseiller APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité embauche madame Manon Vigneault comme responsable de l'accueil touristique. Cette dernière est à l'emploi depuis le 4 juin, et ce pour 17 semaines. Son taux horaire sera selon l'échelle salariale en vigueur.

RÉSOLUTION Nº063-06-2023 EMBAUCHE EMPLOI ÉTÉ CANADA : ACCEPTER

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère APPUYÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité embauche monsieur Isaï Lachambre comme préposé à l'accueil touristique suite à la subvention salariale d'Emploi Été Canada. Le début de l'emploi est prévu pour le 26 juin pour 8 semaines et le taux horaire est le même que celui mentionner dans la demande de subvention.

RÉSOLUTION Nº064-06-2023 ASSOCIATION FORESTIÈRE CÔTE-NORD / RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION : DÉCIDER

IL EST PROPOSÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité renouvelle son adhésion à l'Association forestière Côte-Nord au coût de 50.00\$.

CORRESPONDANCES

- Comité de spectacles « Par Natashquan » / Remerciements

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE AGUANISH

Un conseiller rappelle que l'assemblée générale annuelle de l'association Chasse et Pêche d'Aguanish aura lieu le 14 juin à 19h15 au gymnase de l'école Notre-Dame-des Grâce.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Début de la période de questions : 19h28

Six (6) citoyens adressent leurs questions aux élus.

Fin de la période de questions : 19h50

RÉSOLUTION N°065-06-2023 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTION

IL EST PROPOSÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère APPUYÉ PAR monsieur Rénald Blais, conseiller ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance du conseil soit levée à 19h51.

Monika Déraps Léonard Labrie
Greffière-Trésorière Maire